



**World Customs  
Organization**

# COMMERCE ÉLECTRONIQUE

**Sose Stepanyan**

Professional Associate, Procédures et  
Facilitation

**École du savoir de l'OMD pour la douane et le  
secteur privé**

**28 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2022**

# Programme :



1. Dossier sur le commerce électronique de l'OMD

2. Mise à jour/modification du Dossier sur le commerce électronique

3. Résultat du premier réexamen périodique du Dossier sur le commerce électronique

4. Recueil d'études de cas sur le commerce électronique

5. Note du Secrétariat sur l'extension du concept d'OEA au commerce électronique transfrontalier



## Cadre de normes pour le commerce électronique transfrontalier (juin 2018)



## Outils soutenant la mise en œuvre du Cadre de normes pour le commerce électronique

- Spécifications techniques (juin 2019 et déc. 2020)
  - Modèles opérationnels du commerce électronique
  - Diagrammes des éléments de données pour le commerce électronique
  - Jeux de données de référence pour le commerce électronique transfrontalier
  - Approches en matière de recouvrement des recettes
  - Parties prenantes du commerce électronique
- Définitions (juin 2019)
- Stratégie de mise en œuvre, Plan d'action et mécanisme de renforcement des capacités (juin 2019)
- Résolution sur les principes directeurs pour le commerce électronique transfrontalier (décembre 2017)
- Résolution sur le Cadre de normes pour le commerce électronique transfrontalier (juin 2018)
- Rapport d'étude de l'OMD sur le commerce électronique (mars 2017)
- Recueil d'études de cas sur le commerce électronique
- KPI pour la mise en œuvre du Cadre de normes pour le commerce électronique
- Notes du Secrétariat

# Mécanisme de mise à jour/modification du Dossier sur le commerce électronique (2020)



➔ mécanisme de réexamen à deux niveaux

## ■ Réexamen annuel d'au moins deux documents/annexes

1. Janvier – Juin 2021 : Jeux de données de référence et Approches en matière de recouvrement des recettes

2. 2021-2022

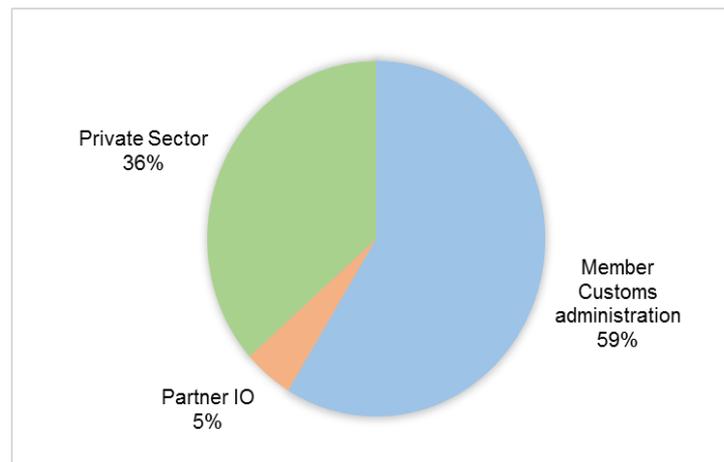
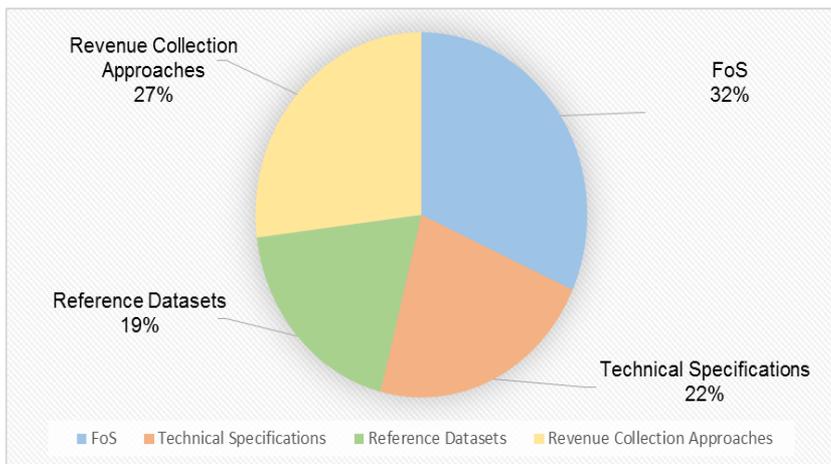
3. 2022-2023 : Modèles opérationnels du commerce électronique et Rôles et responsabilités des parties prenantes du commerce électronique

## ■ Réexamen périodique tous les quatre ans de l'ensemble du Cadre

1. Janvier 2021 – juin 2022

2. Juillet 2022 – juin 2026 (sous réserve des échanges de vues en octobre 2022)

# Le premier réexamen périodique a été lancé en janvier 2021 : 63 propositions



3 séries de réunions ad hoc informelles sur le réexamen périodique du Dossier sur le commerce électronique

Groupe spécifique sur la plateforme CLiKC!

Étape 1

Étape 2

Étape 3

Étape 4

29 modifications apportées au Cadre de normes pour le commerce électronique et aux documents connexes

4 échanges de vues approfondis demandés par le CTP

# Modifications apportées au Cadre de normes pour le commerce électronique et aux documents connexes



UNE NOUVELLE NORME SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES (NORME 3)

GESTION DES RISQUES AUX FINS DE LA FACILITATION ET DU CONTRÔLE (NORME 4)

PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT SIMPLIFIÉES (NORME 6)

COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION DU PUBLIC (NORME 14)

MÉCANISME DE MESURE (NORME 15)

EXPLORER ET EXPLOITER LES AVANCÉES ET LES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES (NORME 16)

JEUX DE DONNÉES DE RÉFÉRENCE POUR LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE TRANSFRONTALIER (ANNEXE II)

APPROCHES EN MATIÈRE DE RECOUVREMENT DES RECETTES (ANNEXE V)

# Modifications apportées au Cadre de normes pour le commerce électronique et aux documents connexes



**NOUVEAU**

## NORME 3 : QUALITÉ DES DONNÉES

Les administrations des douanes devraient avoir recours aux méthodologies d'analyse de données et de présélection, en les combinant avec l'utilisation d'équipements d'inspection non intrusive, en observant une stratégie de gestion des risques, pour tous les modes de transport et tous les types d'opérateurs afin de faciliter les flux du commerce électronique transfrontalier et de renforcer les contrôles douaniers.

Spécifications techniques

Coopération au service d'une collecte de données exactes

Soumission précoce et en temps utile des données

Utilisation d'un large éventail de sources

# Modifications apportées au Cadre de normes pour le commerce électronique et aux documents connexes



**NORME 4 :**  
GESTION DES RISQUES AUX  
FINS DE LA FACILITATION ET  
DU CONTRÔLE



Utilisation des **technologies avancées**  
Évaluation **dynamique** des risques

**NORME 6 :**  
PROCÉDURES DE  
DÉDOUANEMENT SIMPLIFIÉES



Procédures de  
**retour/remboursement**

**NORME 16 :**  
EXPLORER ET EXPLOITER LES AVANCÉES ET LES  
INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES



Ajout du **recouvrement des recettes** comme cible, au moment  
d'explorer les innovations  
**Soutien à l'interopérabilité des différents systèmes et applications**

# **Modifications** apportées au Cadre de normes pour le commerce électronique et aux documents connexes



## **Annexe II aux ST, Jeux de données de référence pour le commerce électronique transfrontalier**

- Complétés par des informations sur les jeux de données pour le commerce électronique transfrontalier exigés dans l'**Union européenne**
- 

## **Annexe V aux ST, Approches en matière de recouvrement des recettes**

- Préserver le droit des administrations des douanes de vérifier la véracité et l'exactitude des droits et taxes auto-évalués

# Recueil d'études de cas sur le commerce électronique



Stratégie de mise en œuvre du  
Cadre de normes pour le  
commerce électronique de l'OMD

Approches en matière  
de recouvrement des  
recettes

## 3<sup>e</sup> édition du Recueil

1. **34** études de cas : **22** sur la mise en œuvre du Cadre de normes pour le commerce électronique et **12** sur les approches en matière de recouvrement des recettes
2. **10** nouvelles études de cas par **9** Membres
3. **8** Membres ont fourni des mises à jour
4. **Un tableau de référence sur les différentes approches en matière de recouvrement des recettes** a été inclus à la section II du Recueil

# Note du Secrétariat sur l'extension du concept d'OEA (Opérateur économique agréé) au commerce électronique transfrontalier



1<sup>re</sup> édition

Mars 2021 – élaborée tout d'abord pour fournir des informations afin d'appliquer le **concept d'OEA aux parties prenantes du commerce électronique**.

2<sup>e</sup> édition

Printemps 2021 – contribution grâce à 31 réponses :

- **les messageries express** et **les opérateurs postaux** sont couverts dans les programmes d'OEA par **plusieurs** Membres ;
- **les vendeurs**, **les places de marché électroniques** (plateformes électroniques) et **les centres de traitement des commandes** sont couverts dans les programmes d'OEA par **quelques** Membres ;
- **l'intérêt** d'étendre le concept d'OEA par **certains** Membres.



Merci !

**Sose Stepanyan**

Professional Associate  
Direction Contrôle et Facilitation de l'OMD  
[Sose.Stepanyan@wcoomd.org](mailto:Sose.Stepanyan@wcoomd.org)

